

UNE BRIGADE A 8 C'EST MIEUX QU'A 10 !!!  
(sauf pour la DG...)

Le CTL convoqué le 9 Juin avait un unique point à l'ordre du jour : la réorganisation des brigades de vérification.

Solidaires Finances Publiques a fait remarquer au Directeur que, une fois encore, le sentiment que les instances sont devenues de simples chambres d'enregistrement (afin de laisser penser à un dialogue social...) était justifié. Pour preuve, la note de campagne pour les mouvements locaux des 3 cadres (A, B et C) avait été envoyée aux agents la veille (jusque-là nous direz-vous quoi d'anormal ?). Et bien pour les inspecteurs, la note acte déjà la suppression de la brigade au 1<sup>er</sup> septembre !!! La preuve : «*Après restructuration, le nombre des brigades s'établit à 3 sur la RAN de Grenoble.*», extrait de la note... Hic ! Le CTL ne s'étant pas encore tenu, on comprend bien que pour la direction peu importe ce que vos représentants pourront dire, la suppression est déjà actée quoiqu'il en soit... Un peu (beaucoup?) du «foutage de gueule» ? On vous laisse seuls juges !

Concernant la réorganisation, la solution retenue par la direction est donc la suppression de la BDV1 de Grenoble avec transferts des emplois sur les 3 autres BDV de Grenoble et la réattribution de son périmètre. Pourquoi ce choix ? Et bien tout d'abord «*il s'agit de la solution la plus légère et la plus équilibrée*» (non il ne s'agit pas d'un régime, quoique... on se serre de plus en plus la ceinture !) . Egalement avancé par la direction dans les documents préparatoires, le fait que «*ce découpage permettrait de mieux respecter les évolutions du réseau des SIE*». Nous avons fait préciser qu'il n'y aurait pas de réévaluation du périmètre après les fusions probables ou presque certaines des SIE Belledonne et Vercors et des SIE Chartreuse et Grésivaudan.

La direction s'y est engagée (au moins à court et moyen terme). Sachant que jamais la direction ne se prononce sur une vision à plus d'une année et on peut les croire sur parole !, et a précisé que ce découpage était plutôt axé sur le périmètre des PCE. Pas d'inquiétude pour la direction, cette réorganisation est «*faite pour durer, comme tout ce que nous faisons.* » Effectivement nous constatons que les réformes et réorganisations diverses et variées de ces dernières années ont toutes été pérennes...! Mais soyons rassurés, concernant la nouvelle organisation des BDV, la direction nous assure sa «*volonté de la stabiliser*» Les promesses n'engagent que ceux qui y croient !...

A notre question concernant les affectations des 9 collègues concernés (1 suppression d'emploi et 8 transferts) La réponse a été que tous les vérificateurs de la BDV1 avaient la priorité ABSOLUE sur tous les postes vacants en BDV, transférés ou non de la BDV1.

Au 01/09/16 le nouveau périmètre des BDV sera donc :  
BDV Centre (ex BDV2) : SIE LA Côte, La Tour, Chartreuse, Voiron  
BDV Ouest (ex BDV3) : SIE Grési, Vercors, La Mure, St Marcellin  
BDV Est (ex BDV5) : SIE Belledonne, Oisans-Drac  
BDV Nord (ex BDV4) : Inchangé : SIE Vienne, Isle d'Abeau, Bourgoin

Pour "soulager" les Chefs de Brigades qui voient leur travail augmenter (et de fait sont forcements moins disponibles pour les vérificateurs) : "*la sélection des affaires sera allégée*" et "*une décharge d'une partie des travaux de gestion (notamment dans ALPAGE)*" sera mise en place, par un travail de secrétariat assuré par une personne de la division CF (puisque la mission de contrôle RTV est depuis peu à la charge du PCE).

La DDFIP "*compte aussi sur les nouveautés législatives à venir pour alléger le travail des Chefs de Brigades et des vérificateurs*"...

Le poste de B de secrétaire des brigades (entre autres), est maintenu au 01/09/2016. Ce poste dépendra de la BDV Ouest.

Nous avons également alerté la direction sur la nécessité d'anticiper les problèmes techniques et matériels avant le 1<sup>er</sup> septembre qui, si ils étaient omis, pourraient avoir des répercussions sur le quotidien des vérificateurs et sur les procédures ! Après renseignements pris, la DDFIP précise que les codes SAGES n'auront pas besoin d'être modifiés. Elle se renseigne pour faire modifier rapidement tampons encreurs, cartes de visites, références diverses et variées afin que tout soit en place au 01/09/16, "*car le mois de septembre n'est pas propice à des problèmes techniques au regard de la clôture du programme*".

Concernant les dossiers en cours au moment du transfert, pas de décision définitive, mais "*la logique voudrait que les vérificateurs finissent les dossiers entamés dans la mesure du possible*".

Les Chefs de brigades "*seront associés à la décision*" sur ce point et "*une note précisant les modalités sera établie dès que les décisions seront prises*".

Nous sommes intervenus pour faire préciser que la restructuration (qui pourrait éventuellement perturber les résultats) était du fait de la DG, et que la DDFIP s'était engagée sur un programme à rendre en CF vis à vis de celle-ci ; et donc que dans l'éventualité où le programme n'était pas rendu dans son intégralité, il ne faudrait pas mettre de pression sur les chefs de brigades et en cascade sur les vérificateurs ! Réponse de la direction : "*l'objectif est départemental*" (ce qui est tout à fait exact) et donc "il n'y aurait pas de pression » Ceci étant la direction n'est pas inquiète et plutôt confiante sur cette réorganisation... En effet, pour elle, "*ça va bien se passer grâce à la bonne volonté des agents*".

Pour Solidaires Finances Publiques, ce sont chaque fois les agents qui subissent les restructurations (et les économies qui en découlent...), l'administration comptant systématiquement sur leur bonne volonté et leur conscience professionnelle pour que ça tourne... Alors stop, ça suffit, on sature, l'administration ne tient absolument pas compte de l'impact sur les agents. Il y en a marre de faire preuve de bonne volonté !!!

Pour finir, nous avons rappelé que pour Solidaires Finances Publiques, une brigade de 8 vérificateurs c'est évidemment mieux qu'une brigade à 10 ! C'est évident mais ça va mieux en le disant !

#### VOTES :

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : CONTRE

CGT : CONTRE

UNSA-CFDT-CFTC : ABSTENTION...

#### QUESTIONS DIVERSES :

Canicule : Nous avons demandé à ce que toutes les dispositions soient prises très en amont (dès à présent) afin d'éviter que les collègues ne se retrouvent dans les bureaux avec des températures insupportables cette année. En clair nous avons demandé expressément au Directeur que la journée continue puisse être appliquée dès que nécessaire, sans attendre la décision préfectorale « d'alerte canicule » qui, malheureusement arrive toujours après la bataille !!! Bref de faire preuve d'anticipation (pas comme l'année passée) puisque notre département est, tous les ans, confronté aux fortes chaleurs. Le manque d'anticipation de l'année passée ne doit pas se renouveler.

Journée Autorisation d'absence (rétroactive) pour le CFP Rhin et Danube en compensation des nuisances liées aux travaux de rénovation de la façade : Cette journée ayant, à notre demande, été accordée lors d'un CHS-CT, nous avons redemandé à ce que celle-ci ne soit pas oubliée et surtout portée à la connaissance des agents !

La direction en a convenu.